

Relations industrielles Industrial Relations



Aspects de la réalité syndicale québécoise, 1966, par François Delorme et Gaspar Lassonde, Québec, Direction générale de la recherche, ministère du Travail et de la Main-d'oeuvre, juillet 1978, 42 pp.

Gérard Dion

Volume 33, numéro 4, 1978

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/028920ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/028920ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département des relations industrielles de l'Université Laval

ISSN

0034-379X (imprimé)

1703-8138 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Dion, G. (1978). Compte rendu de [*Aspects de la réalité syndicale québécoise, 1966*, par François Delorme et Gaspar Lassonde, Québec, Direction générale de la recherche, ministère du Travail et de la Main-d'oeuvre, juillet 1978, 42 pp.] *Relations industrielles / Industrial Relations*, 33(4), 709–710.
<https://doi.org/10.7202/028920ar>

Tous droits réservés © Département des relations industrielles de l'Université Laval, 1978

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

RECENSIONS BOOK REVIEWS

Aspects de la réalité syndicale québécoise, 1966, par François Delorme et Gaspar Lasseonde, Québec, Direction générale de la recherche, Ministère du Travail et de la Main-d'œuvre, juillet 1978, 42 pp.

Depuis quelques années la Direction générale de la recherche du ministère québécois du Travail et de la Main-d'œuvre déploie des efforts louables pour présenter au public intéressé des statistiques sur les effectifs syndicaux. Les deux chercheurs qui se sont consacrés à cette tâche, beaucoup plus difficile que ne le croient les profanes, viennent de publier *Aspects de la réalité syndicale québécoise, 1976*.

C'est leur probité intellectuelle qui les a sans doute poussés à adopter ce titre. Car ils sont les premiers à savoir que la réalité syndicale dépasse largement les effectifs syndicaux et que même les données qu'ils fournissent sur les effectifs, malgré leur valeur, ne représentent pas exactement ce qui existe dans cette réalité mouvante et insaisissable. Aussi, il faut leur donner le crédit d'avoir exposé clairement les limites de leur travail, car ils ont fait œuvre de chercheurs honnêtes et consciencieux.

Les données que présente cette étude avec douze tableaux analysés et commentés sont celles de 1976 et parfois on y fait des comparaisons avec celles de 1974 et 1975. On y trouvera le taux global et les taux sectoriels du syndicalisme au Québec selon diverses variables: affiliation syndicale, sexe, secteurs d'activité économique, régions administratives, structure verticale pour la CEQ, CSN, CSD et l'importance numérique des unions internationales et nationales dont les unités locales sont affiliées à la FTQ. On notera aussi qu'étant donné leur importance au Québec, une distribution des effectifs des syndicats

indépendants a été établie selon leur zone d'activité.

Le lecteur constatera, avec des chiffres à l'appui, ce qu'il connaît déjà à savoir que depuis quelques années le syndicalisme au Québec est dans un état de stagnation et même que le pourcentage des effectifs tant par rapport à la population active, qu'à la main-d'œuvre potentielle et aux travailleurs rémunérés est en voie de régression. Les auteurs de l'étude semblent attribuer cette situation pour une bonne part au cadre de détermination de l'unité d'accréditation (p. 40). D'autres hypothèses pourraient être avancées qui sont peut-être difficiles à suggérer dans une publication officielle. Ainsi, par exemple, les orientations et les attitudes de certaines centrales syndicales et de certains dirigeants n'auraient-elles pas pour effet de rendre plus difficile la syndicalisation des travailleurs non syndiqués? On sait déjà qu'elles ont amené des désaffiliations notoires et qu'elles expliquent la progression et le haut pourcentage (8.6% en 1971 et 15.1% en 1976) des syndicats indépendants (p. 14). Pourquoi aussi sur les 417,228 membres du CTC seulement 207,156, soit 46.7%, sont membres de la FTQ? (p. 14). Et a-t-on imaginé ce qui en serait si les conventions collectives ne contenaient pas de clauses de sécurité syndicale? D'ailleurs, n'est-il pas illusoire de penser que tous les travailleurs salariés vont rejoindre les syndicats? Malgré le progrès encore possible dans certains secteurs, n'est-il pas plausible d'avancer que l'on ne serait pas loin d'atteindre un point de saturation? Cette question de la stagnation des effectifs syndicaux, notons-le, n'est pas propre au Québec. Aux États-Unis, selon le *Time Magazine* (4 sept 1978, p. 45), la proportion des syndiqués chez les travailleurs non agricoles rémunérés qui était

de 11.3% en 1933 a atteint un sommet en 1945 avec 35.5%. Depuis lors, elle a connu un déclin continu 33.2% (1955), 28.4% (1965), 25,3% (1975) et 23.8 (1977).

Une réserve importante mérite d'être signalée aux tableaux VII et VIII qui présentent la répartition des effectifs syndicaux selon l'affiliation par secteur d'activité économique et par région administrative. S'il est possible de connaître les effectifs du CTC dans ces secteurs, avec les sources actuelles d'information dont disposent les auteurs, ceux-ci ne peuvent pas connaître ceux de la FTQ. C'est alors une erreur que d'avoir accolé FTQ aux colonnes CTC et FAT-COI-CTC. On sait que seulement la moitié des travailleurs affiliés au CTC appartiennent en même temps à la FTQ. Malgré l'intérêt que comporte le tableau XII « Importance numérique des unions internationales dont des locaux sont affiliés à la FTQ-1976 », pour les mêmes raisons, les effectifs qu'on y trouve ne donnent pas une image véridique de la situation québécoise. Les auteurs dans une note ont pris soin d'en indiquer les limites.

De telles lacunes pourraient être évitées si la FTQ se donnait la peine de fournir des informations sur ses effectifs. Nous savons par ailleurs qu'il n'est pas facile pour les groupements syndicaux, quels qu'ils soient, d'établir leurs propres statistiques, même quand ils veulent le faire sérieusement. Ici, la direction générale de la recherche au MTMQ pourrait peut-être avec les responsables des centrales établir certaines normes de calcul et de présentation de telle façon qu'il soit possible de faire des comparaisons valables. Serait-ce trop demander? Car, jusqu'ici, il faut bien admettre qu'on ne se gêne guère pour manipuler les déclarations de ce genre.

Les unités locales déclarent moins de membres à la centrale afin de verser moins de cotisations — parfois même avec l'assentiment de la centrale qui accepte un tel compromis plutôt que de perdre une affiliation. Quand il s'agit de fournir des statistiques pour le public, on a tendance à les gonfler afin de faire bonne figure. On peut avoir une illustration de cette pratique en comparant certains chiffres fournis dans *Aspects de la réalité syndicale québécoise — 1976*, (p. 34) avec ceux que le directeur de service de l'information de la CSN

affiche dans *Travail-Québec* (septembre 1978, p. 11). Dans le premier cas, selon des données provenant de la CALCA, la Fédération des affaires sociales Inc. (CSN) aurait en 1976, 49,193 membres alors que dans le second cas cette même fédération aurait 71,990 membres. Même si dans cet autoportrait de la CSN l'auteur n'indique pas son année de référence et qu'il s'agit probablement de 1978, comment expliquer que cette fédération aurait progressé de 23,800 nouveaux membres pendant une période où l'on dénonce une réduction de personnel? Ce même article attribue à la CSN un effectif total de 209,865 et la dernière édition d'*Organisation des travailleurs du Canada 1978* en donne seulement 177,755. C'est un écart de 30%.

Il faut retenir que les auteurs d'*Aspects de la réalité syndicale* sont entièrement dépendants de leurs sources et que, malgré la relativité des informations qu'ils ont transmises, celles-ci ne sont pas complètement inutiles en partant de l'hypothèse que les mêmes biais se retrouvent à peu près de la même façon dans toutes les sources, c'est-à-dire de 20 à 30%.

Nous espérons que la Direction générale de la recherche au ministère du Travail et de la Main-d'œuvre du Québec va prendre l'habitude de publier chaque année un ouvrage semblable. Cela s'impose d'autant plus que *Travail Canada*, pour des raisons aberrantes, a décidé de cesser après 68 ans la publication, l'outil si précieux pour les chercheurs qu'était *Organisations des travailleurs du Canada*

Si les auteurs voulaient être encore plus utiles, ils compléteraient leur tableau VI en présentant en chiffres absolus et en pourcentage la main-d'œuvre salariée selon leur sexe. Cela nous permettrait de connaître les tendances de la syndicalisation chez le personnel féminin. Ils ajouteraient enfin un autre chapitre à leur ouvrage en fournissant les données (que possède déjà le MTMQ) sur le nombre de travailleurs couverts par les conventions collectives selon les secteurs d'activité économique et l'affiliation syndicale.

Gérard DION

Université Laval